BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1468

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

854 001 708 RCS Pontoise.
EAGLE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2247437.00 EUR.
Adresse : 5-7, Avenue des Chevaux, Zac du Vert Galant, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Augusta Progress Société par actions simplifiée Au capital de : 1 983 343,26 EUR Siège social 5-7 Avenue des chevaux ZAC du vert Galant 95310 Saint-Ouen-l'Aumône N° RCS 852 348 655 RCS Pontoise, est société absorbante EAGLE Société par actions simplifiée Au capital de : 2 247 437,00 EUR Siège social ZAC du Vert Galant 5-7 Avenue des Chevaux 95310 Saint-Ouen-l'Aumône N° RCS 854 001 708 RCS Pontoise, est société absorbée Actif : 2 254 504,77 EUR Passif : 24 649,20 EUR Actif net apporté : 2 229 855,57 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange établi prévoit l'échange d'une action de la société absorbante contre 4,0201 (chiffre arrondi) actions de la société absorbée. L'apport de la société absorbée sera rémunéré par l'attribution de 559.043 actions nouvelles de 0,01 € de valeur nominale de la société absorbante au profit de l'associé unique de la société absorbée. La société absorbante augmentera son capital d'un montant nominal de 5.590 €. Montant prévu de la prime de fusion : 224 265,57 EUR Date du projet : 01/08/2024 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 12/08/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Pontoise au nom de la société EAGLE et au nom de la société Augusta Progress.